

Compte rendu de séance

Séance du 12 Décembre 2018

L'an 2018 et le 12 Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de BEURIENNE CHANTAL Maire

Présents : Mme BEURIENNE CHANTAL, Maire, Mmes : CHARBONNEAU BRIGITTE, HASCOAT NATHALIE, POTHIER CORINNE, , MM : GUERTON BRUNO, JOULIN DAVID, LAVERTON THIERRY, LE MOING JAMES, PERSONYRE JOEL, VAN BELLE JACQUES

Absents : FAVIER GWENAËLLE, BEAUDHUY NICOLE ; SIMON SYLVIE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 07/12/2018

Date d'affichage : 07/12/2018

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le : 14/12/2018

Et publication ou notification

Du : 14/11/2018

A été nommé(e) secrétaire : LAVERTON THIERRY

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

PAS DE DELIBERATION
INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ Compte rendu de la Commission des Finances

La commission des finances s'est réunie le vendredi 23 novembre 2018. Les résultats définitifs seront communiqués lors de l'approbation du compte administratif. Cependant cet examen a mis en exergue un dépassement important sur le compte « frais de communication » du après recherche à une mauvaise imputation des deux mandats concernant des dépenses d'électricité d'un montant de 5130,3€.

En ce qui concerne les investissements prévus et réalisés en dépenses :

A : Matériel et mobiliers

- Tables et chaises supplémentaires pour le restaurant scolaire
- Bibliothèque école primaire
- Barrières et grilles de sécurité
- Panneaux de signalisation pour les îlots de la RD97
- Deux réfrigérateurs Salle Polyvalente
- Remplacement plaques électriques Salle Rive du Nan
- Remplacement des lits et draps dortoir de l'école maternelle

B : Réseaux

- 2^{ème} tranche du réseau d'éclairage public
- Lampadaire entrée école maternelle
- Eclairage de sécurité Salle Rive du Nan

C : Bâtiments

Les baies vitrées et les volets roulants de l'école maternelle seront installés aux vacances scolaires le 2 et 3 janvier 2019

D : Voirie

- Chemin du Grillon, piste cyclable et piétonne. Il reste des potelets à poser
- Un lampadaire à remplacer impasse du Paradis (cassé par un camion)

En Recettes : toutes les subventions prévues au budget ont été versées

- Parking, beffroi-cloche, acompte éclairage public

Les subventions pour le chemin du Grillon apparaîtront sur le budget 2019

Les constructions Jardin du Grillon et autres ont rapporté une taxe d'aménagement de 30 000€ (pour 5000€ prévu)

Le FCTVA nous revient pour un montant de 131 000€

Prévisions 2019

- 3^{ème} et dernière tranche de rénovation de l'éclairage public
- Toiture des ateliers communaux
- Bordures de trottoir et caniveaux rue Neuve
- Défense incendie
- Rénovation intérieure et extérieure de la Salle Polyvalente
- Rénovation extérieure de la salle de la Forêt

La directrice d'école a soumis le projet ENIR concernant la mise en place par l'Education Nationale de tableaux interactifs et ordinateurs pour les deux classes de l'école primaire avec subventionnement possible à condition de s'engager avant le 30 novembre 2018. La commission des finances n'a pas souhaité prendre d'engagement sur ce projet en l'absence de documents officiels, de devis, de descriptifs du matériel et sans certitude de subvention.

Il y a également une demande de participation pour trois classes de découverte à Ingrannes pour les enfants de maternelle en juin 2019. La décision sera prise lors du débat budgétaire.

2/ PLU

L'enquête publique est terminée. Le Commissaire enquêteur a donné une copie du registre d'enquête. Il faudra apporter une réponse argumentée à l'ensemble des questions. Une réunion pour le PLU avec la convocation d'un conseil élargi aura lieu le 18 janvier à 20h30.

3/ Compte rendu de la Commission des Loisirs du jeudi 6 décembre 2018

Monsieur David JOULIN a l'opportunité de faire venir un spectacle interactif pour les enfants jusqu'à 12 ans qui se déroulera à l'extérieur de préférence suivi d'un goûter. Il est possible d'ajouter à cette prestation la venue d'une ferme itinérante moyennant 260€. Le choix de la commission loisirs s'est porté sur le Dimanche 19 mai 2019, le spectacle se produirait dans la cour de l'école maternelle.

L'exposition prêtée par les anciens combattants a malheureusement attiré peu de monde excepté les écoles.

Exposition sur les arts créatifs de 10h à 17h le dimanche 10 mars 2019 Salle Rive du nan

4/ Réunion avec les gendarmes (voisins vigilants)

Pour le moment il ya 6 référents pour la commune de Saint Lyé la Forêt. Il faudra mettre en place 3 panneaux aux entrées de Saint Lyé après la signature du protocole.

Prochain Conseil Municipal le 29 janvier 2019 à 20h30.

Séance levée à: 22 : 00

En mairie, le 05/11/2018
Le Maire
CHANTAL BEURIENNE

Nom du document : CR CM 12-12-2018
Répertoire : C:\Users\Secretariat.MAIRIESTLYE\Documents
Modèle : C:\Users\Secretariat.MAIRIESTLYE\AppData\Roaming\Microsoft\Te
mplates\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : Secrétaire de Mairie
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 09/02/2018 13:58:00
N° de révision : 27
Dernier enregistr. le : 14/12/2018 10:54:00
Dernier enregistrement par : Secrétaire de Mairie
Temps total d'édition : 258 Minutes
Dernière impression sur : 14/12/2018 10:54:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 3
Nombre de mots : 760 (approx.)
Nombre de caractères : 4 180 (approx.)